

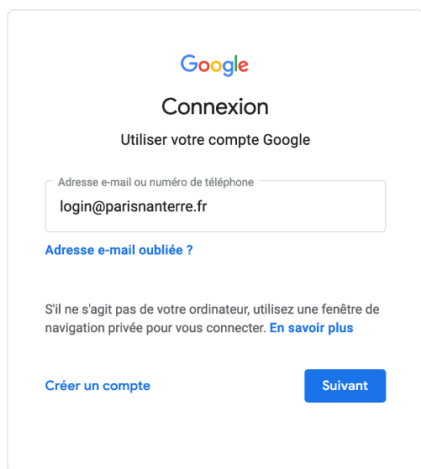
Tutoriel étudiant : Constituer et déposer votre dossier de demande d'exonération

Etape 1 : Constituer votre dossier de demande d'exonération des droits d'inscription

Pour télécharger le dossier de demande d'exonération, rendez-vous sur le site du Service Universitaire d'Information et d'Orientation : <https://suio.parisnanterre.fr/>, rubrique « Aides sociales et financières ». Après avoir dûment complété le document et rassemblé l'ensemble des pièces justificatives au format PDF, vous pouvez intégrer la demande remplie et les pièces dans un dossier unique sur votre ordinateur.

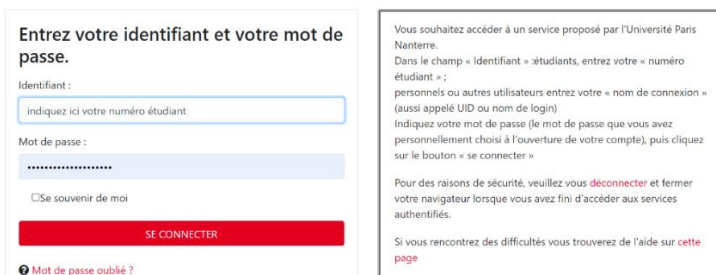
Etape 2 : Se connecter à Google Drive <https://drive.google.com/>

Tout·e étudiant·e de l'université ayant un compte *@parisnanterre.fr* actif peut accéder en ligne à l'ensemble des outils Google, dont Google Drive, et dispose d'une capacité de stockage illimitée pour archiver ses fichiers et les partager avec d'autres utilisateurs.

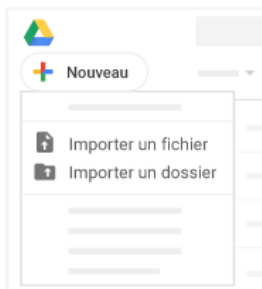


Connectez-vous à <https://drive.google.com/> à l'aide de votre identifiant **login@parisnanterre.fr** : votre login correspond à votre numéro étudiant et le mot de passe est le même que celui que vous avez choisi afin d'accéder aux différents services numériques de l'Université.

Vous devez ensuite entrer votre identifiant (uniquement votre numéro étudiant) et votre mot de passe habituel pour valider votre authentification :



Etape 3 : Importer votre dossier dans votre espace Google Drive



Pour importer le dossier que vous avez constitué sur votre ordinateur dans votre espace Google Drive, cliquez sur «  Nouveau » puis sur « Importer un dossier » et sélectionnez votre dossier de demande d'exonération depuis sa localisation sur votre ordinateur.

Vous devrez ensuite confirmer l'opération en cliquant sur « Importer ».

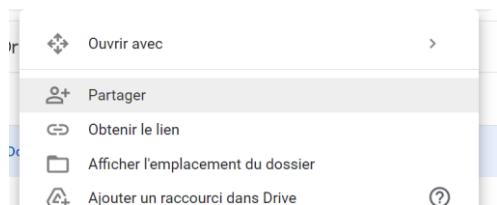
Tous les fichiers seront téléchargés depuis "Dossier demande d'exonération TEST". N'effectuez cette opération que s'il s'agit d'un site de confiance.

Importer

Annuler

Etape 4 : Partager votre dossier Google Drive et finaliser votre dépôt de demande

Une fois votre dossier importé sur l'espace Drive, cliquez avec le bouton droit sur le dossier puis sélectionnez Partager . Parmi les options de partage possibles, référez-vous à l'encadré « Obtenir le lien ».

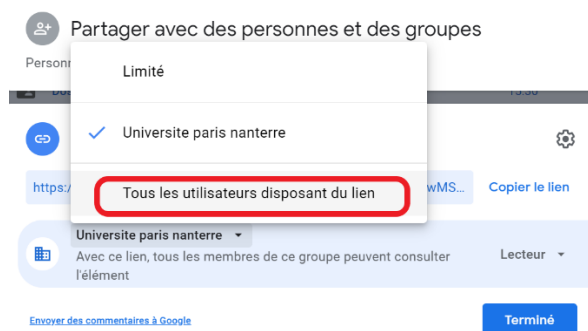


Obtenir le lien

Limité Seules les personnes ajoutées peuvent ouvrir le document avec ce lien

Copier le lien

Partager avec Université paris nanterre



Sélectionnez « Partager avec Université Paris Nanterre », puis l'option « Tous les utilisateurs disposant du lien », ensuite « Copier le lien » et enfin « Terminé ».

Vous disposez à présent du lien vers l'emplacement sur Google Drive de votre dossier de demande d'exonération. Pour le faire parvenir à l'Université, rédigez un mail, à partir de votre adresse mail institutionnelle, contenant le lien à l'adresse e-exos@liste.parisnanterre.fr.

Pour rappel, votre adresse mail institutionnelle est le seul moyen de communication avec la CE-UPN.